CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E12032** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2000

Raison sociale : SARL CLAUDE LAINE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/2025

Capital : 7 700

12 ZONE DE CROMEL
50220 SAINT-QUENTIN-SUR-LE-HOMME

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B03358

Siret : 432 622 264 00021

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 3054650

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124388664

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124388664

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 02 33 58 49 14 **Fax :**

Portable : 06 86 76 36 63

Responsabilité légale :
REUSIAU JACQUES CO-GÉRANT / REUSIAU BRICE, PHILIBERT, CHRISTOPHE CO-GÉRANT / REUSIAU BRYAN, THERY, SYLVANO CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.carl-chape.com

E-mail : contact@laineclaude.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 612 023 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	10	05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/07/2026 17:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.